



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



ST-MICHEL TERRASSANT LE DRAGON

1518

**BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE**

SAINT MICHEL TERRASSANT LE DRAGON

Cette superbe gravure sur bois à mi-page est tirée du « Livre des Saintz Anges » de François Eximenes, de l'ordre de St-François composé à la demande de Messire Pierre d'Artis, Chambellan du Roi d'Aragon au XIV^e s. Ce volume édité en 1518 est illustré de sept superbes gravures sur bois à mi-page, entre autres cette remarquable gravure de St-Michel terrassant le dragon, représenté ici sous l'aspect du diable. Un exemplaire de ce traité est conservé à la Bibliothèque des Annales du Mont-Saint-Michel.

Pensez à renouveler votre abonnement

Les Annales du Mont-Saint-Michel

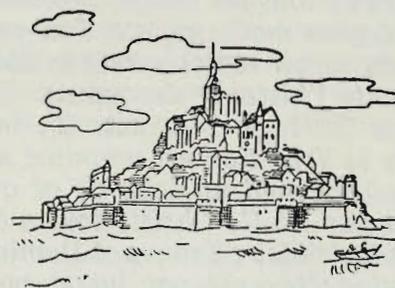
Indiquer sur les chèques et mandats les raisons du versement et s'il s'agit d'un abonnement ou d'un réabonnement

BP 1 - 50116 Le Mont-Saint-Michel CCP 442 C - Rennes

Abonnement ordinaire : 40,00 F.

Abonnement de soutien : 50,00 F.

Etranger : 50,00 F.



Les Annales du Mont Saint-Michel

LE PAPE JEAN-PAUL II NOUS PARLE DES ANGES

I LA CREATION DES ETRES INVISIBLES

1. *Nos catéchèses sur Dieu Créateur du monde ne peuvent se terminer sans consacrer l'attention requise à un enseignement précis de la Révélation divine : la création des êtres purement spirituels, que la Sainte Ecriture appelle « anges ». Cette création apparaît clairement dans les Symboles de la foi, particulièrement dans le Symbole de Nicée-Constantinople : « Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses (c'est-à-dire : ce qui existe, les êtres) visibles et invisibles. « Nous savons que l'homme jouit à l'intérieur de la création d'une position singulière : grâce à son corps, il appartient au monde visible, tandis que par son âme spirituelle, qui vivifie le corps, il se trouve comme à la frontière entre la création visible et celle qui est invisible. A cette dernière, selon le Credo que l'Eglise professe à la lumière de la Révélation, appartiennent d'autres êtres, purement spirituels, qui ne sont donc pas du monde visible, même s'ils y sont présents et agissants. Ils constituent un monde spécifique.*

2. *Aujourd'hui, comme dans le passé, on discute avec plus ou moins de sagesse sur ces êtres spirituels. Il faut reconnaître que la confusion est parfois grande, avec le risque qui s'ensuit de faire passer pour la foi de l'Eglise sur les anges ce qui n'appartient pas à la foi ou, à l'inverse, de laisser de côté quelque aspect important de la vérité révélée. L'existence des êtres spirituels que la Sainte Ecriture appelle ordinairement « anges », était déjà niée au temps du Christ par les Saducéens (cf. AC 23,8). On trouve la même négation*

chez les matérialistes et les rationalistes de tous les temps. Pourtant, comme l'observe avec finesse un théologien moderne, « si l'on voulait se débarrasser des anges, il faudrait revoir radicalement la Sainte Ecriture elle-même, et avec elle toute l'histoire du salut » (A. Winkhofer, *Die Welt der Engel*, Ettal 1961, p. 144, note 2 ; in : *Mysterium salutis*, II, 2, p. 726). Toute la Tradition est unanime sur cette question. Le Credo de l'Eglise est au fond un écho de ce que saint Paul écrit aux Colossiens : « Car par lui (le Christ) tout a été créé, les êtres visibles comme les êtres invisibles : Trônes et Dominations, Principautés et Puissances, tout a été créé par lui et pour lui ». (Col 1, 16). Ce qui veut dire que le Christ, qui comme Fils-Verbe éternel et consubstantiel au Père, est « engendré avant toute créature » (Col 1, 15), est au centre de l'univers, comme raison et pivot d'absolument toute la création, comme nous l'avons déjà vu dans les catéchèses précédentes et comme nous le verrons encore quand nous parlerons plus directement de lui.

3. La référence au « primat » du Christ nous aide à comprendre que la vérité sur l'existence et l'œuvre des anges (bons et mauvais) ne constitue pas le contenu central de la Parole de Dieu. Dans la Révélation, Dieu parle avant tout « aux hommes... et s'entretient avec eux pour les inviter et les admettre à la communion avec lui », comme nous lisons dans la Constitution *Dei Verbum* du Concile Vatican II (DV, 2). Ainsi, la profonde vérité... de Dieu comme aussi du Salut des hommes » est le contenu central de la Révélation qui « resplendit » plus pleinement dans la personne du Christ (cf. DV, 2). La vérité sur les anges est, en un certain sens collatérale », et cependant inséparable de la vérité centrale qui est l'existence, la majesté et la gloire du Créateur, qui resplendissent dans toute la création (« visible » et « invisible ») et dans l'action salvifique de Dieu dans l'histoire de l'homme. Les anges ne sont donc pas des créatures de premier plan dans la réalité de la Révélation, et pourtant ils appartiennent pleinement à celle-ci, tellement que, à certains moments nous les voyons remplir des tâches fondamentales au nom de Dieu lui-même.

4. Tout ce qui appartient à la création rentre, selon la Révélation, dans le mystère de la divine Providence. C'est ce qu'affirme de manière exemplairement concise Vatican I, que nous avons déjà cité plusieurs fois : « Tout ce qu'il a créé, Dieu le conserve et le dirige par sa providence « qui s'étend d'une extrémité du monde à l'autre avec force, gouvernant toute chose avec bonté » (cf. Sg 8, 1). Tout est nu et découvert à ses yeux » (cf. He 4, 13), « même ce qui aura lieu par la libre initiative des créatures. » (DS, 3003). La Providence embrasse donc aussi le monde des purs esprits qui, encore plus pleinement que les hommes, sont des êtres rationnels et libres. Dans la Sainte Ecriture, nous trouvons de précieuses indications qui

les concernent. Il y a même la révélation d'un drame mystérieux, et pourtant réel, qui toucha ces créatures angéliques, sans que rien n'échappe à l'éternelle Sagesse, laquelle, avec force (fortiter) et en même temps avec bonté (suaviter) mène tout à son achèvement dans le Royaume du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint.

5. Reconnaissons avant tout que la providence, comme Sagesse aimante de Dieu, s'est vraiment manifestée dans la création d'êtres purement spirituels par lesquels s'exprimerait mieux la ressemblance de Dieu, en eux qui dépassent tellement tout ce qui a été créé dans le monde visible, comme dans celle de l'homme, lui aussi image ineffaçable de Dieu. Dieu, qui est esprit absolument parfait, se reflète surtout, dans les êtres spirituels qui, par nature, c'est-à-dire à cause de leur spiritualité, lui sont beaucoup plus proches que les créatures matérielles, et qui constituent comme « le milieu » le plus proche du Créateur. La Sainte Ecriture offre un témoignage suffisamment explicite de cette suprême proximité avec Dieu qui est celle des anges » elle parle d'eux, dans un langage figuré, comme du « trône » de Dieu, de ses « troupes », de son « ciel ». Elle a inspiré la poésie et l'art des siècles chrétiens qui nous présentent les anges comme « la cour de Dieu ».

II LES ANGES, DES ETRES LIBRES

1. Poursuivons aujourd'hui notre catéchèse sur les anges, dont nous professons l'existence, voulue par un acte de l'amour éternel de Dieu, par les paroles du Symbole de Nicée-Constantinople : « Je crois en un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles ».

Dans la perfection de leur nature spirituelle, les anges sont appelés dès le début, en vertu de leur intelligence, à connaître la vérité et à aimer le bien qu'ils connaissent en vérité d'une manière beaucoup plus pleine et parfaite qu'il n'est possible à l'homme. Cet amour est l'acte d'une volonté libre par laquelle, pour les anges aussi, liberté signifie possibilité de faire un choix pour ou contre le Bien qu'ils connaissent, c'est-à-dire Dieu lui-même. Il faut répéter ici ce que nous avons déjà rappelé en son temps à propos de l'homme : en créant les êtres libres, Dieu a voulu que, dans le monde, se réalise cet amour véritable qui n'est possible que sur la base de la liberté. Il a donc voulu que la créature, constituée à l'image et à la ressemblance de son Créateur, puisse, de la manière la plus pleine possible, se rendre semblable à lui, Dieu, qui « est amour » (1 Jn 4, 16). En créant les purs esprits comme des êtres libres, Dieu, dans sa Providence, ne pouvait pas ne pas prévoir aussi la possibilité du péché des anges. Mais précisément parce que la Providence est une sagesse éternelle qui aime, Dieu saurait tirer de l'histoire de ce pé-

ché, incomparablement plus radical en tant que péché d'un pur esprit, le bien définitif de tout le cosmos créé.

2. De fait, comme le dit clairement la Révélation, le monde des purs esprits apparaît divisé en bons et mauvais. Eh bien, cette division ne s'est pas faite par la création de Dieu mais sur la base de la liberté propre à la nature spirituelle de chacun d'eux. Elle s'est faite par un choix qui, pour les êtres purement spirituels, possède un caractère incomparablement plus radical que celui de l'homme et qui est irréversible, étant donné le degré d'intuition et de pénétration du bien dont leur intelligence est dotée. A cet égard, on doit dire aussi que les purs esprits ont été soumis à une épreuve de caractère moral. Ce fut un choix décisif concernant avant tout Dieu lui-même, un Dieu connu d'une manière plus essentielle et directe qu'il n'est possible à l'homme, un Dieu qui avait fait à ces êtres spirituels, avant de le faire à l'homme, le don de la participation à sa nature divine.

3. Dans le cas des purs esprits, le choix décisif concernait avant tout Dieu lui-même, Bien premier et suprême, accepté ou repoussé d'une manière plus essentielle et plus directe que cela ne pouvait arriver dans le rayon d'action de la volonté libre de l'homme. Les purs esprits ont une connaissance de Dieu incomparablement plus parfaite que celle de l'homme parce que, par la puissance de leur intelligence, qui n'est pas conditionnée ni limitée par la médiation de la connaissance sensible, ils voient jusqu'au fond la grandeur de l'Être infini, de la vérité première, du souverain Bien. A cette sublime capacité de connaissance des purs esprits, Dieu a offert le mystère de sa divinité, les rendant ainsi participants, par la grâce, de sa gloire infinie. Et précisément parce qu'ils sont des êtres de nature spirituelle, il y avait dans leur intelligence la capacité, le désir de cette élévation surnaturelle à laquelle Dieu les avait appelés pour faire d'eux, bien avant l'homme, des « participants de la nature divine » (cf. 2 P 1, 4) des participants de la vie intime de Celui qui est Père, Fils et Esprit-Saint, de Celui qui, dans la communion des trois Personnes divines, « est amour ». Dieu avait admis tous les purs esprits, avant et plus que l'homme, à l'éternelle communion de l'amour.

4. Le choix fait sur la base de la vérité sur Dieu, connue de manière supérieure en raison de la lucidité de leur intelligence, a aussi divisé le monde des purs esprits en bons et mauvais. Les bons ont choisi Dieu comme Bien suprême et définitif, connu à la lumière de l'intelligence éclairée par la Révélation. Avoir choisi Dieu signifie qu'ils se sont tournés vers lui de toute la force intérieure de leur liberté, force qui est amour. Dieu est devenu le but total et définitif

de leur existence spirituelle. Au contraire, les autres ont tourné le dos à Dieu, à la vérité de la connaissance qui montrait en lui le bien total et définitif. Ils ont fait un choix contre la révélation du mystère de Dieu, contre sa grâce qui les rendait participants de la Trinité et de l'amitié éternelle avec Dieu dans la communion avec lui par l'amour. Sur la base de leur liberté créée, ils ont fait un choix radical et irréversible tout comme celui des bons anges, mais diamétralement opposé : au lieu d'une acceptation de Dieu pleine d'amour, ils lui ont opposé un refus inspiré par un faux sentiment d'autosuffisance, d'aversion et même de haine, qui s'est transformé en rébellion.

5. Comment apprendre une telle opposition et une telle rébellion contre Dieu chez des êtres dotés d'une intelligence aussi vive et enrichis de tant de lumière ? Quel peut être le motif d'un tel choix radical et irréversible contre Dieu ? D'une haine si profonde qu'elle peut sembler n'être que le seul fruit de la folie ? Les pères de l'Église et les théologiens n'hésitent pas à parler d'« aveuglement » produit par une surévaluation de la perfection de leur être propre, poussée au point de voiler la suprématie de Dieu qui exigeait à l'inverse un acte de soumission docile et obéissante. Tout cela semble exprimé de manière concise par les mots : « Je ne te servirai pas ! » (Jr 2, 20), qui manifestent le refus radical et irréversible de prendre part à l'édification du Règne de Dieu dans le monde créé. « Satan », l'esprit rebelle, veut son propre règne, non pas celui de Dieu, et s'érige en premier adversaire du Créateur, en opposant à la Providence, en antagoniste de la sagesse aimante de Dieu. De la rébellion et du péché de Satan, comme aussi de ceux de l'homme, nous devons tirer une conclusion et accueillir la sage expérience de l'Écriture qui affirme : « L'orgueil est la cause de la ruine ». (Tb 4, 13).

Jean-Paul II

Texte italien dans l'Osservatore Romano du 24 juillet.
Traduction et titre de la documentation catholique N° 1924



PÉLERINAGE A TRAVERS LES GRÈVES

Thème de la méditation pendant le Pèlerinage

Avec toi, nous irons au désert

Seigneur, avec toi nous irons au désert,
poussés comme toi par l'Esprit.
Et nous mangerons la parole de Dieu, et nous choisirons notre Dieu, et nous fêterons notre Pâque au désert : nous vivons le désert avec toi.

« Yahvé dit à Abraham : quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai. Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai... Abraham partit, comme lui avait dit Yahvé ».

Genèse 12, 1-4

« Yahvé dit à Moïse : j'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui réside en Egypte. Je connais ses angoisses et je suis résolu à le délivrer et à le faire monter vers un pays où ruissellent le lait et le miel. Maintenant va, je t'envoie auprès de Pharaon pour faire sortir d'Egypte mon Peuple. Lorsque tu auras mené le peuple hors d'Egypte, vous rendrez un culte à Dieu sur la Montagne ».

Exode 3

1) Jérusalem, Rome, Lourdes, Saint-Jacques-de-Compostelle, la Mecque ou les Sources du Gange, les croyants ont toujours été pèlerins.

Pourquoi éprouvent-ils ce besoin de quitter pour un temps famille, habitudes, confort, pour se mettre en marche vers ces hauts lieux ?

2) A notre époque plus qu'à certaines autres, il y a beaucoup de pèlerins. Qu'est-ce qui, dans notre façon de vivre, provoque ce besoin de pèlerinage aujourd'hui ?

3) Vous-mêmes, pourquoi êtes-vous venus en ce jour vers le Mont-Saint-Michel ?

— ❖ —

« Ls pèlerin se met en marche vers Dieu, symbolisant par là-même ce que doit être toute vie humaine et toute la vie humaine : cette quête incessante de Dieu qui donne son sens (ou son non sens) à toute réalité humaine. Seule est essentielle, vitale, valable, l'activité qui permet d'aller dans le sens de cette recherche... et le reste doit être progressivement abandonné »

Ecoute Israël, Yahvé notre Dieu est le seul Seigneur. Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton pouvoir. Que ces paroles restent gravées dans ton cœur. Tu les répéteras à tes fils, tu les leur diras aussi bien assis dans ta maison que marchant sur la route, couché aussi bien que debout ; tu les attacheras à ta main comme un signe, sur ton front comme un bandeau ; tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

Deutéronome 6

Alors une bataille s'engagea dans le ciel : Michel et ses anges combattirent le Dragon. Et le dragon riposta, appuyé par ses anges, mais ils eurent le dessous et furent chassés du ciel. Il fut donc rejeté, l'Antique serpent, celui qu'on appelle diable ou Satan. Et j'entendis une voix clamer dans le ciel « La victoire, la puissance et la royauté sont acquises à notre Dieu et la domination à son Christ ».

Apocalypse 12

Le Mont-Saint-Michel, haut lieu de prière depuis 12 siècles est bâti sur le roc, signe de force, de stabilité, de rassemblement. Saint Michel Archange a lutté contre Satan et dominé le péché. Le pèlerin a un but : la rencontre de Dieu, se convertir pour le retrouver.

1) Quelles sont nos références aujourd'hui, qu'est-ce qui marque notre façon de penser : opinion publique ? Les paroles de tel leader, telle vedette ? l'Evangile ? Notre Baptême ?

2) Le pèlerin rencontre des obstacles sur le chemin de la conversion. Quels obstacles devra-t-il dépasser, franchir ?

3) Sur quoi nous appuyons-nous personnellement pour rencontrer Dieu ?

« Tenter de donner conscience aux hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux ».

(A. Malraux)

Peuple de l'alliance
Peuple de l'Alliance, ton Dieu te fait signe,
Marche à la suite de Jésus !
Va crier son nom sur les chemins du monde

« Mont-Saint-Michel nous t'avons bâti
et tu nous as élevés ! »

Ce pèlerinage, présidé par Mgr l'Evêque a rassemblé 1500 personnes. Il était particulièrement fervent, la Messe Pontificale à l'Abbatiale à 11 h. 30, l'heure sainte à l'église St-Pierre à 16 h. 30 ont été les temps forts de ce 40^e pèlerinage des Grèves, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

L'ABBATIAI de Robert de TORIGNI

(suite)

LA REORGANISATION DE L'ABBAYE

Une tâche ardue attendait Robert de Torigni au Mont-Saint-Michel, l'abbaye étant dans une situation matérielle assez médiocre depuis la mort d'Henri 1er Beauclerc. Profitant de la guerre civile entre Blois et Anjou, des seigneurs voisins s'étaient emparés de ses biens ou les avaient ravagés, et la populace d'Avranches avait même mis le feu à ses bâtiments en 1138. Les conséquences de la mainmise ducal sur l'élection de l'abbé, de 1149 à 1154, avaient été tout aussi funestes : des officiers royaux avaient mis à sac l'abbaye, ruinant son trésor, et confisquant tous les objets précieux. Moralement, toutefois, la situation devait être meilleure, l'abbé Bernard s'étant efforcé de revenir à une stricte observance de la Règle. Mais il est probable que l'anarchie permanente, qui avait régné durant les cinq années précédant l'arrivée de Robert n'avait pas favorisé le recueillement et la contemplation si chers à Bernard du Bec. Cependant, le nouvel abbé pouvait compter sur l'amitié du souverain et sur celle des hauts dignitaires ecclésiastiques.

L'appui des puissances temporelles

Ces amitiés, Robert sut les préserver durant toute la durée de son abbatiat, notamment celle qui l'unissait à Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou et du Maine.

La manifestation la plus évidente de cette dernière réside dans les nombreuses visites que le puissant monarque rendit à l'abbaye montoise. Il y alla tout d'abord en septembre 1158, alors qu'il se trouvait à Avranches pour recevoir la soumission de Conan, duc de Bretagne. En cette occasion, il assista à la messe au grand autel et, privilège insigne, il accepta, à la demande pressante de Robert, de manger dans le réfectoire des moines avec tous ses barons. Après quoi, il monta dans les nouveaux logements de l'abbé et lui concéda les églises de Pontorson, en présence du prieur Raoul, de Gervais de Chichester, clerc du chancelier Thomas Becket, et d'Adam, scribe de Robert de Torigni. C'est également le Mont-Saint-Michel que choisirent Henri II et Louis VII, roi de France, pour sceller leur réconciliation. Le 23 novembre 1158, ils s'y rendirent tous les deux pour y entendre la messe. Un archevêque, un évêque et cinq abbés les accompagnaient. Le roi d'Angleterre retourna une troisième fois au Mont, en 1166, alors qu'il revenait de Rennes où il avait pris possession du duché de Bretagne.

L'estime dans laquelle il tenait Robert de Torigni apparut encore dans les missions officielles dont il l'investit. En 1161, la reine Aliénor d'Aquitaine, ayant accouché d'une fille à Domfront, c'est l'abbé du Mont-Saint-Michel qu'il choisit pour parrain. La même année, il lui confia la garde du château de Pontorson, reconstruit en 1158, dont le gardien, Aquilin des Fours, abusait de son pouvoir pour opprimer les habitants de l'Avranchin. C'est sans doute en mai 1169 que Robert eut à jouer le rôle le plus important de sa carrière officielle. Il présida alors, avec les évêques de Rennes et de Saint-Malo, la cérémonie qui eut lieu dans la capitale de la Bretagne pour recevoir le nouveau duc Geoffroy, fils de Henri II. L'abbé Morlais pense enfin que Robert intervint, lors de l'affaire Thomas Becket, pour réconcilier le roi avec la papauté. Cette hypothèse est vraisemblable, mais il reste à prouver qu'elle est vraie. Dans sa Chronique en effet, Robert passe prudemment sous silence le meurtre de l'archevêque de Cantorbéry par les sbires d'Henri II, évitant ainsi de prendre parti dans un conflit brûlant, ce qui aurait risqué de détériorer ses relations avec le Plantagenêt. Il n'est donc pas certain que Robert de Torigni ait joué un rôle diplomatique important et qu'il ait été le conseiller écouté du souverain, comme certains l'ont affirmé parfois, un peu hâtivement. Il en fut cependant un ami estimé et honoré.

Robert sut profiter de cette amitié pour obtenir reconnaissance et confirmation des droits de l'abbaye par le roi d'Angleterre. C'est ainsi que ce dernier intervint en sa faveur en de nombreux conflits.

Ainsi, en 1155, l'abbé porta devant les assises royales de Carentan une affaire qui l'opposait à l'évêque de Coutances Richard. Un vassal de ce dernier, Robert d'Ansleville, voulait, en effet, s'emparer d'un moulin appartenant à l'abbaye montoise. Il fut débouté par le tribunal que présidait Robert de Neufbourg, sénéchal de Normandie ; Jourdain de Sauqueville subit même déconvenue, en 1158 à Caen, quant aux droits qu'il revendiquait dans le village d'Eantot donné au Mont par ses ancêtres. C'est à Caen, également, que fut examinée une revendication pressante des moines. Ceux-ci se plaignaient que, depuis la mort d'Henri 1er, on exigeât de leurs vassaux de Bretteville-sur-Odon et de Verson de porter à Caen le foin du roi. Ils obtinrent gain de cause après enquête révélant que telle obligation n'était pas imposée du temps d'Henri 1er.

Le roi d'Angleterre ne se fait pas prier non plus pour réparer les torts que certains de ses officiers avaient fait subir à l'abbaye.

Alors qu'en 1157, il se trouvait à Southampton, en Angleterre, Robert de Torigni avait dû payer un droit de pontage pour ses chevaux, contrairement aux immunités du Mont-Saint-Michel. Revenu

en France, il alla se plaindre auprès d'Henri II à Mortain. Ce dernier ordonna de restituer les sommes perçues et confirma les privilèges du monastère. En 1175 enfin, il régla à l'amiable un conflit qui opposait les moines au puissant Guillaume du Hommet, connétable de Normandie après 1179, au sujet de Fochereville.

Le roi approuva aussi de nombreuses tractations réalisées par Robert de Torigni.

En 1160, par exemple, il confirma la donation de l'église de Basinguas faite par l'abbé à Gervais de Chichester. Il fit de même pour la foresterie de Bevais donnée à Guillaume de Saint-Jean en 1172. En 1166, le souverain permit encore à Rualend de faire don à l'abbaye de la prévôté de Genêts et de l'église de ce village moyennant l'octroi de vingt livres en monnaie angevine et de terres situées près d'Estrées et de Genêts.

Henri II enfin fit lui-même d'importantes concessions à l'abbaye. Lors de sa première visite, en 1158, il lui donna, comme nous l'avons vu, les églises de Pontorson. En 1166 il autorisa les travaux de réfection du donjon de Gavray et interdit à ses propres agents de pénétrer dans le fief de Saint-Pair. L'abbé et les barons de ce domaine lui donnèrent cent livres angevines en échange. Le souverain restitua aussi aux moines des étangs dans l'île de Guernesey, leur permettant par la même occasion de transporter librement toutes leurs marchandises. En 1175 enfin, il confirma toutes les donations que ses ancêtres et lui-même avaient faites à l'abbaye, et en prit les biens sous sa protection.

Le duc de Bretagne, Conan IV, entra dans les mêmes voies qu'Henri II et fit à l'abbaye le don très important du Wath.

L'appui des autorités ecclésiastiques

Robert de Torigni trouva également, dans sa tâche de réorganisation de l'abbaye montoise, l'appui constant du Saint-Siège, de l'archevêque de Rouen, Hugues d'Amiens, et de nombreux évêques.

Les papes Adrien IV (1154-1159) et Alexandre III (1159-1181) se contentèrent généralement de confirmer les possessions de l'abbaye, les plaçant sous leur protection et celle de Saint Pierre (en 1156, 1169 et 1179). Le premier intervint cependant en 1158 pour confirmer le don des églises de Pontorson qui rencontrait l'opposition de l'évêque d'Avranches. Le second invita Robert à assister au concile de Tours réuni en 1163, où fut renouvelé l'anathème fulminé contre l'anti-pape Victor IV. Il appuya Robert dans la restaura-

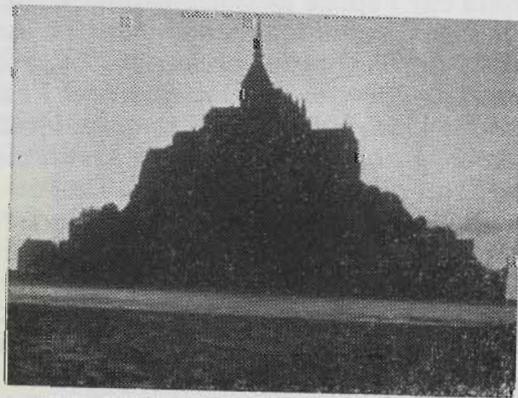
tion morale de l'abbaye et lui permit de racheter les dîmes inféodées.

L'archevêque de Rouen, Hugues d'Amiens (1130-1164), étant un ami de Robert de Torigni. En 1156, vers la mi-juin, il vint au Mont passer quelques jours en compagnie de l'abbé et s'y recueillir ; le 15 et le 16, il consacra l'autel du Crucifix et l'autel de Notre-Dame reconstruit dans la crypte du Nord. Cette amitié fut parfois très utile à l'abbaye. En 1155 par exemple Robert de Torigni et Richard évêque de Coutances, allèrent trouver l'archevêque, le priant de régler une affaire qui les opposait, l'évêque revendiquant le patronage de nombreuses églises dépendant de l'abbaye. Hugues confirma à Robert le patronage sur toutes les églises appartenant à Saint Michel en particulier sur l'église de Saint-Pair, occasion première du litige. L'appui de l'archevêque de Rouen fut d'un grand poids près de l'évêque d'Avranches Herbert II (1154-1161) lorsqu'il s'agit de rendre effective la donation à l'abbaye des églises de Pontorson par le roi Henri II. Herbert refusait en effet, à Robert de Torigni l'eau bénite et le droit de célébrer les offices divins dans ces églises. Hugues conféra lui-même ces droits à l'abbé ; le pape Adrien IV les confirma, et à sa suite en 1160, en présence du roi, de nombreux évêques dont Herbert, et du chancelier Thomas Becket, Hugues renouvela solennellement, à Rouen, la concession à l'abbaye des églises de Pontorson.

Les évêques, dans leur ensemble, furent bien disposés envers le Mont-Saint-Michel, tel Etienne de la Rochefoucault, évêque de Rennes (1157-1166) qui, le 30 septembre 1164 confirma les biens que l'abbaye possédait en Bretagne. Quelques années plus tard, l'un de ses successeurs, Etienne de Fougères (1168-1178), ancien chapelain du roi d'Angleterre, reçut délégation pour régler un différend entre les moines du Mont et un prêtre nommé Pierre, lequel prétendait avoir des droits sur l'église de Saint-Broladre. Ce dernier renonça solennellement à ses prétentions moyennant 10 livres en monnaie du Mans que Robert de Torigni lui versa par l'intermédiaire de l'abbé de la Vieuville. Les évêques de Dol suivirent l'exemple de leurs collègues rennais. En 1158, Hugues, qui se considérait toujours comme archevêque, céda à l'abbaye, avec le consentement de son chapitre, la chapelle Saint-Michel du Mont-Dol. De son côté, Roland, à l'élection duquel Robert de Torigni avait pris part en 1177, fit don de Lillemer, une île, avec ses bois et ses étangs ; en échange les moines du Mont lui donneraient chaque année trois livres d'encens et trois cierges. Le même évêque mit également fin aux revendications de son trésorier, Jean : celui-ci avançait que la chapelle du Mont-Dol appartenait à la trésorerie de Dol et s'opposait à ce que les moines du Mont-Saint-Michel en prissent possession. Ces derniers s'en-

gagèrent, en retour, à lui fournir chaque année une mine de froment à prendre sur le fief d'Hervé du Mont-Sol. Un accord du même genre fut conclu entre les moines et un prêtre nommé Bernard, à l'instigation d'Albert, évêque de Saint-Malo : moyennant cent sous angevins, Bernard renonça à réclamer certaines dîmes au Mont-Saint-Michel. Les évêques normands — on l'a vu en 1155 avec Richard de Coutances et en 1158 avec Herbert d'Avranches — manifestèrent moins d'empressement à doter l'abbaye que leurs voisins de Bretagne. Néanmoins, en 1161, Achard, successeur d'Herbert, accepta d'instituer en l'église de Genêts un clerc du Mont, Michel, sur présentation de Robert de Torigni. Richard de Coutances, lui-même, permit à l'abbé du Mont-Saint-Michel d'édifier un oratoire dans le village de Pierreville, à Jersey, les droits de l'église Saint-Clément, propriété de l'abbaye de Saint-Sauveur, étant toutefois préservés. Guillaume de Passavant, évêque du Mans (1145-1187) entra quant à lui en conflit sérieux avec les moines au sujet du patronage de l'église de Saint-Berthevin. Finalement, « préférant la miséricorde au droit », il renonça à poursuivre sa cause. En échange, les moines s'engagèrent à célébrer son anniversaire comme celui de leurs abbés et à donner à un pauvre le pain, le vin et toute la part attribuée normalement à un moine en ce jour. Le Mont-Saint-Michel possédait également des terres en Angleterre. Vers 1175, l'évêque de Winchester, Richard, confirma une pension de trois marcs d'argent que Robert de Torigni avait assignée à Guillaume de Sainte-Mère-Eglise.

Millénaire monastique du Mont - Tome I (à suivre)



TÉMOIGNAGES :

Je vous demande de célébrer une Messe d'action de grâces suivant ma promesse. La santé de ma petite fille s'étant rétablie, je viens remercier Saint-Michel et lui demander de lui continuer sa protection.

M.C.

Devant les difficultés de la vie, étant âgés et infirmes, une nuit j'ai pensé à Saint Michel, je l'ai prié, il m'a beaucoup aidée. Je suis fidèle à la neuvaine. Quel réconfort.

M.G.

C'est avec regret que j'ai vu arriver le dernier numéro de mon abonnement aux Annales, dont la lecture me passionne et m'enchantante. Je viens donc vous demander de bien vouloir renouveler mon abonnement.

M.F.

Je viens d'obtenir de grands succès par l'aide de St-Michel dans mon travail et dans plusieurs entreprises qui me tenaient à cœur.

M.T.

Je prie Saint Michel de m'aider à trouver du travail. Le chômage est une épreuve bien difficile à supporter.

C.V.

Je confie à Saint Michel l'avenir de mes enfants. Qu'il les aide à trouver du travail à la fin de leurs études et les protège dans leur vie matérielle et surtout spirituelle.

R.G.

Nous recommandons à Saint Michel nos chers défunts, en particulier notre enfant, qui nous a quittés à la suite d'un terrible accident dont il a été la victime. Grâce à Dieu, nous avons la Foi, quel réconfort dans une telle épreuve.

N.R.

BIBLIOGRAPHIE

"CONTEMPLER MARIE UNIE A JÉSUS"

par H. Jean-Baptiste.

Sous ce titre d'un livret de 175 pages, l'auteur (prêtre du diocèse de Coutances) présente les quinze mystères du Rosaire, en autant de chapitres, composés chacun d'une introduction et de dix courtes méditations, et terminés par une prière pour en accueillir le fruit.

Ces méditations sont illustrées par de nombreuses références, tant à la Bible qu'aux auteurs spirituels anciens et contemporains, et appuyées également sur l'enseignement des derniers papes. Plusieurs reproductions de tableaux célèbres complètent cette illustration.

Ce livre rendra grand service à toutes les personnes qui sont attachées à la prière du Rosaire, et qui parfois se demandent comment la soutenir et la vivifier. Il invitera aussi, nous le souhaitons, ceux qui ne la pratiquent pas à la découvrir et à s'y engager cordialement.

On peut se procurer ce livre : soit à l'OCEP, 50200 Coutances, soit aux Editions Résiac, 53150 Montsûrs (où d'autres plaquettes du même auteur sont en vente, sur la confession, la communion, le mariage). Prix : 39 F.

Je crie vers Toi,
ô mon Dieu,
je prononce ton Nom très saint,
mais sans pouvoir jamais Te saisir!
Seigneur mon Dieu,
tu es plus grand que nos paroles,
plus silencieux que notre silence,
plus profond que nos pensées,
plus élevé que nos désirs...

Donne-nous, ô Dieu souverain,
si grand et si proche,
un cœur vivant, des yeux nouveaux,
pour Te découvrir
et pour T'accueillir
quand Tu viens à nous

François de Sales

On n'a pas besoin de tant parler.
On sait que Dieu est là...
On lui ouvre son cœur, on se complaît en sa présence.
C'est la meilleure prière, celle-là.

La prière n'est autre chose
qu'une union avec Dieu...
C'est une douce amitié, une familiarité étonnante.

Approchez-vous de Dieu, il s'approche de vous.

La prière est à notre âme
ce que la pluie est à la terre.
Si la pluie manque,
tout ce que vous ferez ne servira à rien.

L'âme qui cesse de prier meurt d'inanition.

Lorsque je prie,
je me représente Jésus priant son Père.

Toute prière qui est faite sans préparation
est une prière mal faite.

Extraits de « Pensées du curé d'Ars »
par l'Abbé Nodet. Ed. Desclée de Brouwer
Jean Paul II

TU ES A L'ŒUVRE PARTOUT

Dieu, tu travailles dans le monde, inaperçu,
irrésistible, comme la semence cachée
qui chaque fois repousse,
Donne-nous de te voir à l'œuvre partout,
dans les paroles qui délivrent
dans les gestes qui portent fruit.

Aiguise notre regard devant tes merveilles sans nom
et nous aurons l'endurance plus forte que l'échec
et nous aurons l'audace d'espérer
à la mesure de tes promesses :
l'homme nouveau et toutes choses nouvelles
dans le Christ Notre Seigneur. Amen.

Th. Chatelain. Prière n° 84

POUR LES VOCATIONS

Seigneur Jésus, toi qui es le Bon Pasteur
suscite dans toutes les communautés paroissiales
des prêtres et des diacres,
des religieux et des religieuses,
des laïcs consacrés et des missionnaires,
selon les nécessités de ce monde
que tu aimes et que tu veux sauver.

Nous te confions en particulier notre communauté ;
crée en nous le climat spirituel des premiers chrétiens,
afin que nous puissions être un cénacle de prière,
accueillant avec amour l'Esprit-Saint et ses dons.

Assiste nos pasteurs
et toutes les personnes qui se consacrent à Toi
Guide les pas de ceux qui ont accueilli ton appel.
Tourne ton regard d'amour
vers tant de jeunes bien disposés
et appelle-les à ta suite. Amen.

Jean Paul II

L'AMOUR DE DIEU

Je vous aime, ô mon Dieu,
mon seul désir est de vous aimer
jusqu'au dernier soupir de ma vie
Je vous aime, Seigneur,
et la seule grâce que je vous demande,
c'est de vous aimer éternellement.

Mon Dieu,
si ma langue ne peut dire à tous moments
que je vous aime,
je veux que mon cœur vous le répète
autant de fois que je respire...
Je vous aime, ô mon divin Sauveur,
parce que vous avez été crucifié pour moi ;
je vous aime, ô mon Dieu,
parce que vous me tenez ici-bas crucifié pour vous...

Mon Dieu, à proportion que je m'approche de ma fin,
faites-moi la grâce d'augmenter mon amour.

St. J.-M. VIANNEY

FÊTES DE SAINT MICHEL

1986



Dimanche 28 septembre :

11 h. 30 Eglise Abbatiale : messe pontificale concélébrée
par Mgr Wicquart, évêque de Coutances, homélie
de Mgr Julien, archevêque de Rennes, Dol et St-
Malo.

9 h. 30 et 11 h. église paroissiale : messes

15 h. 30 vêpres

Lundi 29 septembre :

Eglise Saint Pierre :

Messes .

9 h. 30 : messe lue

11 h. : messe chantée

Homélie du P. Rousseau

VIE de l'ŒUVRE de SAINT MICHEL

CONSECRATIONS D'ENFANTS :

Depuis le 8 juillet 1986, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à Saint Michel :

— 5 enfants d'Afrique

— ét Christian PONTAT, GRAND'RIVIERE - Alexandre RAGUIER, Bangui - Dorothee, Aurélie, Laetitia, Jérôme, Nicolas PARZY, Lille - Alexandre Frédéric VALLOT, Vannes - Laurence RALISON, Paray - Vanessa, Rudy CHAIBRIANT, Montreuil-s.-Bois - Pierre Alain BEAULIEU, Camille, Marcel, Sara-Marie FENECK, Rochefort-sur-Mer, Charles-Edouard, Sarah DUCHESNAY, Avranches - Anthony CHASSAGNE Saily - SALLISEL - Thomas CHALANDRE, Toul, Sarah WAY, Besançon - Jérôme BOURGEOIS, Jessica BOURGEOIS, Angers - Johanne, Marie-Hélène, Benoit-Joseph Victor-Emmanuel RIVIERE, St-Méloir-des-Bois - Mathieu DUMONT, Ezanville - Jérôme, Gregory, Romain FESTIAUX, Bruxelles - Anne RUELLAN, Meaux, Raphaël TRONC, Lyon - David KENBOSCH, Lille - Rémi CASTERA, Salies de Béarn - Nancy NOHILE, Pointe à Pitre - Cécile LUCIEN, Paris - Louise Normand, Rennes - Mélanie, Ovvé-Noëlles, Pierre-Emmanuel de FONTAINES, Adrien SALMON, Crépy-en-Valois - Arnaud IVENT Paris - Raphaël BEAUFRETON, la Tressouale - Brigitte TETRESCO, Rescorles - Michèle MISSE, Florence, Anaïs, Clara, CARBONEIL, Ille/Têt - Pauline, Eléonard, Maximilien VEILLAS, Paris - Gonzague VEILLAS, Paris - Pierre, Louis-Marie CASSIN, Angoulême. - Nicolle Serge, Isabelle CUISSET, Lesquiennes - Arnaud DUFOUR, Tournai - Frédérique, REMY, Gembloux - Marie de CACQUERAY, Versailles.

ARCHICONFRERIE DE SAINT MICHEL

Depuis la même date, 115 adultes se sont fait inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie qui est une pieuse union de chrétiens, qui dans la dévotion à St-Michel, prient chaque mois du 15 au 23 (neuvaine de prières) les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de St-Michel.

Une messe est célébrée chaque LUNDI à leurs intentions, aux intentions des pèlerins de la semaine et pour les Associés défunts.

ADIEUX A NOS CHERS DEFUNTS :

Gisèle DANLOS, Coutances - André DAUGUET, Marigny - Mme AGLIETTA Chambéry - M. l'Abbé LION, Grimouville - Sœur LEONIE, Avranches.

« Que Saint Michel les introduise dans la paix et la lumière de Dieu »